

# L'affacturage inversé **collaboratif** !

## Ou comment optimiser la trésorerie des TPE-PME

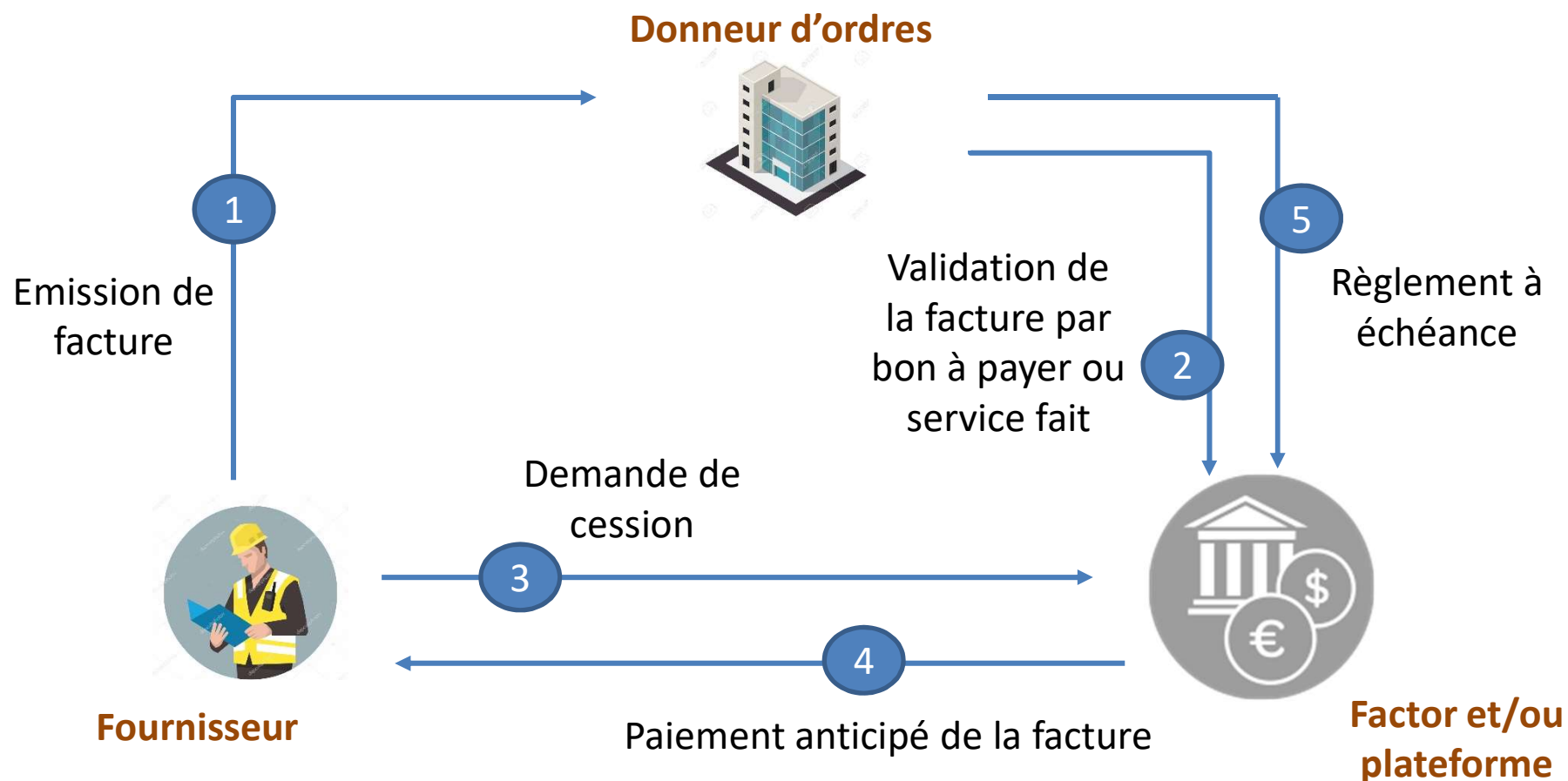


***Un financement responsable pour un partenariat durable***

# 1 – LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

## Un principe simple:

L'acheteur donne la possibilité à son fournisseur de financer ses factures de manière anticipée avant même la date d'échéance dès l'émission du BAP ou validation de la facture par l'acheteur. Il est dit « collaboratif » car le fournisseur est libre de choisir sa facture.



## 2 – LES ATOUTS MAJEURS DU DISPOSITIF POUR LES ACTEURS



### Donneur d'ordres

- Prévenir le risque de défaillance de ses fournisseurs
- Sécuriser sa supply-chain sans dégrader son BFR
- Repenser sa stratégie de financement
- Se conformer automatiquement à la directive européenne (< 60 jours)
- Gestion simplifiée par la centralisation des paiements auprès du factor



### Factor

- Accompagner dans la durée un client stratégique
- Développer rapidement son portefeuille clients
- Diversifier des sources de financement et des lignes de crédit des fournisseurs
- Prise de risque faible compte tenu de la qualité de signature de son client



### Fournisseur

- Bénéficier d'une alternative aux prêts bancaires très économique
- **Ne pas afficher auprès de son client son besoin de cash comme une faiblesse**
- Améliorer sa trésorerie et la traçabilité des paiements
- Optimiser son BFR en diminuant ses créances clients et donc améliorer ses ratios financiers
- Simplifier le courant d'affaires avec le donneur d'ordre

### 3 – DISPOSITIF OUVERT AUX ACHETEURS PUBLICS

- **La Loi PACTE de mai 2019** par l'article 106 définit et encadre, pour les acteurs publics, le recours à cet outil de financement au bénéfice attendu de la trésorerie de leurs fournisseurs.
- Concrètement, tout fournisseur de l'Etat ou de collectivités peut interroger son client sur la mise en place ou non d'un programme d'affacturage inversé collaboratif. Il est libre ensuite d'utiliser ou non ce programme tout au long du marché.

#### EN RESUME



Je suis cliente.  
J'informe mes  
fournisseurs de mon  
programme

Je suis fournisseur. Je  
demande à mon client  
s'il dispose de cet outil  
de financement



# L'affacturage inversé **collaboratif**

## Coordonnées

*Laurent Denoux*

*Chef de projet AIC*

[Laurent.denoux@finances.gouv.fr](mailto:Laurent.denoux@finances.gouv.fr)

*Paul Perpère*

*Chargé de mission Financement durable*

[Paul.perpere@finances.gouv.fr](mailto:Paul.perpere@finances.gouv.fr)